

Lycée JEAN Racine
Réunion d'informations
Nouveaux élèves et parents

Année 2022-2023

Jeudi 15 septembre 2022

Plan de la réunion

- 1 - La représentation des parents d'élèves dans les instances du lycée
- 2- Présentation de l'ENT par M. Agnel - référent numérique du Lycée
- 3 - Personnels de l'établissement
- 4 - Bilans de rentrée 2022
- 5 - Tests de positionnements de secondes et 1^{ère} année de CAP
- 6 - Rappels sur la scolarité au lycée (voie générale, voie technologique, voie professionnelle)
- 7 - Enjeux de la classe de seconde - Timing de l'orientation
- 8 - Point sur le cartable numérique / ENT
- 9 - Point sur la situation sanitaire
- 10 -Questions diverses

1 - La représentation des parents au lycée

1 - La représentation des parents au lycée

Les parents d'élèves sont membres de la communautés éducatives. Ils sont tous électeurs et éligibles aux instances représentatives du lycée et notamment au conseil d'administration, mais pas uniquement.

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 30 personnes :

- 10 membres de droit (proviseur, proviseur adjoint, agent comptable gestionnaire, DDF, CPE, 2 représentants du CR, 2 représentants de la commune, un personnalité qualifiée),
- 10 représentants des personnels qui sont élus (7 enseignants et 3 personnels administratifs, sociaux, de santé ou de services)
- 10 représentants des élèves et des parents qui sont élus (5 parents et 5 élèves).

1 - La représentation des parents au lycée

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Instance décisionnelle

- emploi de la dotation horaire,
- règlement intérieur et projet d'établissement,
- budget,
- contrats et conventions.

Instances consultatives

- création et suppressions d'options / enseignements spécifiques,
- manuels scolaires et fournitures,
- utilisation des dotations,
- utilisation des locaux hors temps scolaires.

1 - La représentation des parents au lycée

II. Les autres instances

- Le **conseil de classe** (2 représentants de parents par classe),
- Le **conseil de discipline** : réunit pour des faits graves commis par les élèves. Instance qui prononce une sanction allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement,
- Le **CESC**, qui définit les actions à mettre en place au lycée sur les thématiques liées à la santé et à la citoyenneté.

2 - Personnels de l'établissement

- Personnels de direction :

M. GUILLOT (Proviseur),

M. BLANC (Proviseur Adjoint),

M. MAILLARD (D.D.F.),

sur rendez-vous

- Secrétariats :

Mme MAUPIN (Secrétariat Proviseur),

Mme BARDIN (Secrétariat Prov. Adjoint),

Mme FIRMIN (Secrétariat D.D.F.),

Mme SCHNEBLE (Secrétariat des élèves)

- Personnels de gestion :

Mme BREGERE (Agent comptable),

Mme ROGER (Agent Intendance),

**ARD : système de
réservation au service de
restauration**

9H30

2 - Personnels de l'établissement

- Vie scolaire :

Mme LEGRANGER (CPE Hall),
Mme MARCHAND (CPE Patte Oie),
Mme MARTIN (CPE SEP),
Équipe de 15 Assistants d'éducation

- Aides aux élèves et familles :

Mme BLONDEL (Assistante Sociale),
Mme --- (Infirmière),
Mme BAILLEUL et Mme CARON
(Conseillères Orientation et Psychologues)

- Professeurs Principaux :

1 pour chaque classe de seconde,
2 PP pour certaines classes de la SEP

CDI : 2 documentalistes

Mme DEQUEVAUVILLER, Mme KOUAKOU

**Ouvert sur horaires lycée sauf de
12h00 à 12h45**

3 - Bilans de rentrée 2022

Filières	
CAP 1 ^{ère} année	
ATMFC	26
OL	26
Total CAP	52
BAC PRO Secondes	
MELEC/SN	25
MSPC	13
TCI	14
MGA	25
Total BAC PRO	77
TOTAL SEP	125

Effectif total
1138 élèves

342 élèves en SEP
(dont 17 apprentis)
779 au LGT
(dont 49 BTS)
17 apprentis BTS MS

53 internes
827 DP

2de	
2de1	35
2de2	31
2de3	30
2de4	32
2de5	30
2de6	27
2de7	27
2de8	34
Total 2de	246

3 - Bilans de rentrée 2022

Classe	Juin 2022	Septembre 2022 (classe supérieure)
1CAP ATMFC	19	18
1CAP OL	27	26
1 MELEC	12	15
1 MEI	6	10
1 SN	11	11
1 TCI	16	16
1 AGORA	28	25

3 - Passages en classe supérieure

247 élèves de secondes au lycée en juin 2022 :

- 154 passages en 1^{ère} générale soit 60 %
- 20 passages en STI2D soit 8 %
- 57 passages en STMG soit 23 %
- 5 passages autres 2de techno hors établissements, soit 1,8 %
- 7 passages voie pro, soit 2,7 %
- 4 redoublements 2GT, soit 1,5 %

Les effectifs à la rentrée :

- 1^{ère} générale : 155 élèves
- 1 STI2D : 25 élèves,
- 1STMG : 66 élèves.

Arrivées et apports
d'élèves extérieurs

3 - Passages - voie Générale et Technologique

Choix des enseignements de spécialités :

- 56 combinaisons différentes demandées,
 - les 3 plus demandées :
 - Maths - PC - SVT : 29 élèves,
 - SES - HGGSP - HLPHI : 12 élèves,
 - HGGSP - HLPHI - LLCE : 12 élèves,
- 44 combinaisons demandées par 1 ou 2 élèves,
- 100 % des élèves satisfaits sur les vœux 1 - 2 - 3 pour la 4^{ème} année consécutive
- alignements plus compliqués en Terminale

4 - rappels sur la scolarité au lycée

TESTS DE POSITIONNEMENTS

- Secondes générales et professionnelles
- ET aux premières années de CAP
- en français et en mathématiques
(40-50 minutes pour chaque discipline)
- sur poste informatique
- du 12 septembre au 16 septembre
(rattrapages semaine suivante + expérimentation pour CAP)
- viennent en complément de ceux effectués en interne
- restitution individuelle aux élèves fin septembre
- permettent la mise en place des accompagnements personnalisés

4 - La seconde générale

Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

4 - La voie GÉNÉRALE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des enseignements de spécialité.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, **les deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

4 - La voie GÉNÉRALE en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- ~~Littérature et langues et cultures de l'Antiquité~~
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais ou Espagnol)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- ~~Biologie-écologie (lycées agricoles)~~

4 - La voie technologique en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ~~ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social~~
- ~~STL : Sciences et technologies de laboratoire~~
- ~~STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués~~
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion
- ~~STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration~~
- ~~S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse~~
- ~~STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant – (dans les lycées agricoles uniquement)~~

4 - Voie technologique - Les enseignements

- Enseignements communs :
 - Français (en première) : 3h
 - Philosophie (en terminale) : 2h
 - Histoire Géographie : 1h30
 - Langues vivantes (A et B) : 4h
 - Education physique et sportive : 2h
 - Mathématiques : 3h
 - Enseignement moral et civique : 18h30 sur l'année
- Enseignements de spécialité :
 - 3 enseignements de spécialité en première
 - 2 enseignements de spécialité en terminale
 - Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

4 - Voie professionnelle - Les enseignements

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le **CAP**, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études,
 - Le **Baccalauréat Professionnel**, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
 - Sous **statut scolaire** dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En **apprentissage** dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

16h par semaine + 3h de
co-intervention

Réalisation d'un chef-
d'œuvre

12 à 14 semaines sur 2
ans

8,5h par semaine + 3h de
co-intervention

3,5h par semaine

31h par semaine

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TOTAL sur 2 ans
	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE	551 h	494 h	1045 h
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	87 h	78 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	de 420 h à 490 h

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	246 h	221 h	467 h
Français, histoire géographie	43,5 h	39 h	
Enseignement moral et civique	14,5 h	13 h	
Mathématiques - sciences	43,5 h	39 h	
Langues vivantes	43,5 h	39 h	
Arts appliqués et culture artistique	29 h	26 h	
EPS	72 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION	101 h	91 h	192 h
TOTAL DES HEURES	de 1108 h à 1143 h	de 1016 h à 1051 h	de 2124 h à 2194 h

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

13h par semaine + 2h de co-intervention

Réalisation d'un chef-d'œuvre

22 semaines sur 3 ans

12h par semaine + 2h de co-intervention

3h par semaine

30h par semaine

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL sur 3 ans
	volume annuel	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450 h	420 h	390 h	1260 h
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h	
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines de 140 h à 210 h	6 à 8 semaines de 210 h à 280 h	8 semaines 280 h	de 630 h à 770 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	345 h	322 h	299 h	966 h
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	
Mathématiques	45 h	56 h	39 h	
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h	
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h	
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h	
EPS	75 h	70 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *	105 h	98 h	91 h **	294 h
TOTAL DES HEURES	de 1040 h à 1110 h	de 1050 h à 1120 h	1060 h	de 3150 h à 3290 h

5 - Enjeux de la classe de seconde

TIMING DE L'ORIENTATION EN SECONDE

- Avant les vacances de Noël, le lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- Des journées spécifiques destinées à l'orientation seront organisées pour les élèves
- Des bancs d'essai en filières technologiques permettront aux élèves de se faire une idée précise sur la STI2D et la STMG
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des souhaits d'orientation grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- Aux conseils de classe du 2^{ème} trimestre, avis de l'équipe pédagogique sur les souhaits formulés
- Affinages des souhaits lors du 3^{ème} trimestre - lien avec les pp
- Confirmation des souhaits ou modification sur la fiche de dialogue pour la fin du 3^{ème} trimestre
- Avis définitifs formulés lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre (début juin)

6 - Le cartable numérique

Rappels : Les manuels numériques au lycée

Depuis la rentrée scolaire 2019, le lycée Jean Racine s'est engagé dans l'utilisation des manuels numériques. A la rentrée 2020, la Région Hauts de France impulse l'expérimentation « Lycée de demain - manuels numériques » pour 8 lycées de la Région, dont le lycée Jean Racine (financement des manuels numériques + installation d'un réseau WIFI performant au lycée),

Rentrée scolaire 2021 : mise en place d'un cartable numérique en 2de GT

Dans l'objectif d'exploiter au mieux les manuels numériques en classe et à la maison, doter les élèves d'un support physique leur permettant de consulter leurs manuels ainsi que différents outils et ressources pédagogiques mis à disposition via l'ENT, Pronote et internet.

Cette expérimentation menée sur les 8 classes de 2GT

Rentrée scolaire 2022 : Généralisation du cartable numérique à l'ensemble des 1^{ères} et T^{les}

6 - Le cartable numérique

Un cartable numérique, c'est quoi ?

Il s'agit d'une tablette dans laquelle sont intégrés les manuels scolaires numériques ainsi que d'autres ressources et outils pédagogiques (calculatrice, accès à Pronote, ENT, Pearltrees...) qui seront consultables en classe et à la maison.

Attention, il ne s'agit pas d'une tablette classique puisque les accès à certaines ressources et applications seront rendus impossibles à certains moments par l'administrateur.

Un cartable numérique présente les avantages suivants :

- **Allègement** du poids du cartable de l'élève et pas d'oubli de livres possible
- **Disponibilité** de l'ensemble des ressources pédagogiques centralisé sur un même support
- Possibilité de suivre les cours à **distance** si nécessaire
- Pas d'achat de **calculette** en seconde
- **Réduction des coûts des manuels pour les familles pendant les 3 ans de lycée de l'élève**
- Entière **possession** de la tablette par la famille qui en gardera l'usage à la fin de la scolarité de l'élève.

6 - Le cartable numérique

L'acquisition du cartable numérique au lycée

La tablette figure sur la liste des fournitures. En contrepartie, il n'y avait ni manuel scolaire, ni calculatrice à acheter

Un tarif a été négocié auprès d'un partenaire régional au prix de 159 € TTC, coque de protection comprise, garantie de 2 ans incluse. La garantie ne couvre pas le bris de matériel, ni le vol. Il conviendra donc de contacter son assurance pour savoir si la tablette est couverte par l'assurance scolaire ou la garantie responsabilité civile de la famille. A défaut, il faudra souscrire une garantie supplémentaire.

Coût pour les familles

Le cartable numérique

Le cartable papier

	Coût pour la version numérique sur 3 ans	Coût pour la version papier sur 3 ans
En 2de générale	159€ la tablette - 60€ (en moyenne) les livres	222€
En 1ère	HG- SES 39€ + 18€	Tronc commun 120 € + 60€
	Lettres-Langues 39€ + 17€	120 € + 50€
	Ens. Scient. Numériques 39€ + 18€	120 € + 66€
En Tle	HG- SES 39€ + 18€	120 € + 60€
	Lettres-Langues 39€ + 17€	120 € + 50€
	Ens. Scient. Numériques 39€ + 18€	120 € + 66€
Total pour 3 ans	333€	582€

7 - Point situation sanitaire

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) **et quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

ACTUELLEMENT

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Pas de limitation du brassage obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises

Merci pour votre attention

Questions diverses